



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{iem} paiz du Morbeian



Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputé o tous les jours

Mai 2023 LETTRE
D'INFORMATION
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de l'Hôtel de Ville
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

**« Nous sommes en pleine
confusion des pouvoirs »**

Je l'avais déjà annoncé lors de la campagne des Législatives de l'an dernier : je suis contre le report de l'âge de départ à la retraite, de 62 à 64 ans. En effet, à mon sens, cette réforme est particulièrement injuste car elle impacte durement 60 % des salariés : ceux qui ont commencé à travailler tôt ou ceux qui seront en carrière hachées. Les personnes qui ont fait des études longues ne sont pas impactées car il leur faudra travailler jusqu'à 64 ou 65 ans pour avoir une retraite complète.

Le déséquilibre financier est martelé par le Gouvernement pour justifier cette réforme. Il est réel, mais pour des raisons que le Gouvernement n'explique pas. En effet, chaque année, le Gouvernement effectue des milliards d'exonération sociales. Normalement, ces exonérations devraient être compensées par le budget de l'Etat (cf. loi Veil de 1995). Il ne le fait pas, cela fait autant de recettes en moins pour nos retraites... [...] Rien de catastrophique concernant le déficit cependant : de l'ordre de 1 milliard d'euros par an sur un budget de 365 milliards d'euros annuel. [...] Je pense en

réalité que le Gouvernement nous enfume et n'opère absolument pas une réforme à la hauteur de ce que nous attendons en ce qui concerne la pénibilité et les petites retraites.[...] Sur le plan démocratique, cette loi est combattue par tous les syndicats. Elle est rejetée par 70 % des Français, dont 93% des actifs, et n'a pas obtenu de majorité à l'Assemblée. L'utilisation outrancière du 49-3 montre que nos institutions s'inscrivent dans un modèle autoritaire. Cela interroge sur la démocratie française.

Aujourd'hui, nous sommes en pleine confusion des pouvoirs dénoncée par les philosophes des XVII^e et XVIII^e (cf. *L'Esprit des lois* de Montesquieu). Je crois qu'il serait temps de passer à ce que j'ai toujours défendu, à savoir une VI^e République plus décentralisée et plus démocratique avec des outils référendaires pour régler ce genre de problème par le peuple lui-même. J'y ajoute un véritable partage de pouvoir entre le législatif et l'exécutif et entre les collectivités locales et l'Etat central. Il est donc temps de revenir à ce que doit être une démocratie : le pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple.

[Lire l'intégralité de l'éditorial.](#)



Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh

Réforme des retraites : la bataille n'est pas terminée

La bataille contre la réforme des retraites est loin d'être terminée. A l'initiative de mon groupe parlementaire, *Libertés, indépendants, Outre-Mer et Territoires* (LIOT), l'Assemblée nationale doit examiner le 8 juin une proposition de loi visant à abroger la réforme des retraites.

« Cette proposition de loi a pour objectif de sortir de l'impasse dans laquelle le pays se trouve aujourd'hui afin d'éviter que celui-ci ne se déchire davantage.[...] Le préalable à cet apaisement est le retrait de la réforme des retraites, car c'est elle qui a, en premier lieu, provoqué la crise sociale et politique dans laquelle nous nous trouvons ». L'article 1 du texte propose donc de revenir à un âge légal de départ à la retraite fixé à 62 ans et de rétablir « le calendrier initial de la hausse de durée de cotisation, pour atteindre 172 trimestres en 2035 pour la génération 1973 ». L'article 2 appelle à l'organisation d'une « conférence de financement pour garantir la pérennité du système estimant que nous ne pouvons plus faire reposer sur les seuls actifs le financement de notre système de retraite, du fait de l'existence d'un rapport entre actifs et non-actifs de plus en plus déséquilibré. »

Interpellations diverses

- J'ai interpellé le Gouvernement sur [la publication attendue de huit décrets](#) afin que la loi Egalim 2 puisse être effective.
- J'ai continué de dénoncer les injustices dont sont victimes de trop nombreux professionnels du médico-social, exclus des accords du Ségur. C'est le cas de certains [agents départementaux](#) et des [infirmiers de la médecine du travail](#).
- Avec d'autres députés de tous horizons, j'ai co-signé une résolution contre l'accord de commerce UE-Mercosur, tel que conçu actuellement. [En savoir plus.](#)

À l'Assemblée nationale

Loire-Atlantique : une avancée pour consulter les habitants



Vingt-cinq députés des cinq départements de Bretagne historique co-signent la proposition de loi pour une consultation des habitants de Loire-Atlantique sur la question de sa région de rattachement. L'objet de cette proposition est de donner la possibilité à l'Etat d'organiser une consultation à l'échelle d'un département afin de recueillir l'avis de ses habitants sur un projet de modification des limites régionales. Même si son passage en séance publique le 8 juin est à ce jour incertain, son examen en commission est définitivement une première victoire pour la démocratie. [Lire l'article.](#)

Culture : combattre l'hyperconcentration des crédits



Nous avons débattu autour de la question de l'hyperconcentration des crédits culture de l'Etat au sein de la Région Île-de-France. Parmi toutes les discriminations territoriales que nous subissons en France du fait de la centralisation, celle-ci est particulièrement criante. En effet, l'Etat dépense chaque année l'équivalent de 195€ par habitant en Île-de-France contre seulement 20€ par habitant en Bretagne administrative (et 24€ en moyenne au sein des autres régions). [Voir la vidéo.](#)

Insuffisance des produits bio dans la restauration collective



J'ai interpellé le Ministre de l'Agriculture sur les objectifs d'approvisionnement en produits durables, de qualité et bio au sein des restaurations collectives. Aujourd'hui, les produits bio représentent seulement 6,6% des approvisionnements des restaurations collectives, alors que les objectifs de la loi EGALIM prévoyaient un chiffre de 20% en 2022. [En savoir plus.](#)

Violence à l'égard des élus : retrouver une société apaisée



J'ai alerté le Gouvernement sur la recrudescence des menaces et intimidations à l'égard des élus, quelques jours après l'incendie de la maison du maire de Saint-Brévin-Les-Pins, ayant conduit à sa démission, *"Il convient de tout mettre en œuvre pour retrouver une société apaisée avec des relations respectueuses entre les administrés et leurs représentants, qu'ils soient élus locaux ou parlementaires."* [Voir la vidéo.](#)

Une pétition pour lutter contre les deserts médicaux

Avec plus de 200 députés, nous avons déposé une proposition de loi transpartisane contre la désertification médicale. [Soutenez notre demande!](#)



Les actus de la Circonscription

• Rapport "Ville". Défendre les maternités de Ploërmel et Redon



Un rapport remis à l'Académie de médecine par le professeur Yves Ville, chef de la maternité de l'hôpital Necker à Paris, préconise la fermeture de 111 maternités en France, plus précisément celles en dessous du seuil de 1 000 accouchements par an. Parmi elles : six maternités bretonnes, dont

celles de Ploërmel et Redon. Si ce rapport est une manœuvre déguisée, depuis Paris, d'annoncer ou de légitimer des projets de fermeture de maternités, je ne me laisserai pas bernier. Je continuerai de défendre sans ménagement les compétences et l'expérience des équipes des petites maternités qui assurent quotidiennement des prises en charge qualitatives et sécurisées. Ces établissements méritent au contraire d'être confortés et de bénéficier de moyens renforcés.

[Lire l'intégralité de l'article.](#)



• Difficultés d'accès au logement : une table-ronde en présence de nombreux élus morbihannais

Attentif aux enjeux liés à l'habitat, j'ai convié de nombreux élus morbihannais à partager leurs constats et réfléchir sur les moyens de limiter la spéculation immobilière et de faciliter l'accès au logement, en Bretagne, en particulier pour les jeunes actifs. Pour approfondir le sujet et partager les points de vue, j'ai sollicité différents intervenants : Anne Le Hénanff, députée de la 1ère circonscription ; Annaïg Le Meur, rapporteure d'une proposition de loi « visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue », Yves Bleunvenn, président de l'association des maires du Morbihan et Jean-Félix Aquaviva, député corse très investi sur la question du logement. [Lire l'article.](#)



• Transport. Une nouvelle ligne "Plélan-Le-Grand et Redon" profitant à Guer et La Gacilly



En service depuis le début de l'année, la nouvelle ligne de bus reliant Plélan-le-Grand à Redon a été inaugurée. Co-financée par la Région Bretagne et les acteurs locaux que sont Redon Agglo, Brocéliande Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté, cette ligne, qui porte le numéro 12, dessert les principales communes se situant sur cet axe ; soit Plélan-Le-Grand, Beignon, Saint-Malo-de-Beignon, Guer, Carentoir, La Gacilly, Cournon ; Bain-sur-Oust et Redon. Objectif : faciliter les déplacements des habitants de ces territoires, y compris les dessertes scolaires et les trajets domicile-travail puisque de nombreux arrêts se situent à proximité d'entreprises. [En savoir plus.](#)

• Pays de Ploërmel : la Région Bretagne informe sur le futur lycée public

La Région Bretagne a pris l'initiative d'organiser plusieurs réunions publiques sur le territoire afin d'échanger avec la population au sujet de l'ouverture du lycée public prévue pour la rentrée prochaine. L'idée pour Isabelle Pellerin, vice-présidente des lycées et vie lycéenne au Conseil régional de Bretagne : aller à la rencontre des parents d'élèves et de répondre à leurs questions car un nouvel établissement suscite forcément des interrogations (horaires, formations, transports, restauration...) Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 mai 2023; pour un effectif projeté d'environ 250 élèves. [Lire l'article.](#)



Initiatives de la Circonscription



Férel. A Férel, chaque mercredi, les animateurs d'Outil en main ont à cœur de transmettre aux plus jeunes le savoir et savoir-faire de plusieurs métiers manuels. Au total, 12 ateliers s'offrent à eux, dont le petit dernier, consacré à la mécanique cycle et automobile. Pour les animer, on compte plus d'une cinquantaine d'encadrants bénévoles. Un effectif qui a doublé depuis la création de l'association en 2012. Tous sont d'anciens professionnels expérimentés et à la retraite. Leur letimotiv : aider les plus jeunes à trouver une voie. Et, a priori, ça fonctionne puisque pour 41 % des enfants passés à Outil en main, cela leur a facilité leur choix d'orientation. [Lire l'article.](#)

La Gacilly. Je salue le travail des Amis d'Emmaüs, présents, à longueur d'année pour faire vivre le local de l'association, ancré dans une démarche solidaire et environnementale. "Solidaire", d'abord, car les bénéfiques collectés grâce à la vente d'objets, de meubles, de jouets ou de vêtements, sont reversés aux compagnons de la communauté de la région, afin qu'ils puissent bénéficier d'un accueil, d'un hébergement, et d'un accompagnement adapté. "Environnemental" aussi, car l'association permet de donner une seconde vie à des centaines d'objets usagers. Ainsi, en mettant en place d'un réseau d'économie circulaire à prix solidaire, elle participe à lutter contre le gaspillage et le « tout jetable ». [Lire ici.](#)



Portrait du mois

St-Congard : Son kouign-amann est le meilleur de Bretagne...et donc du monde !

À 24 ans, Laurie Lefevre est la fière détentrice du prix du meilleur kouign-amann de Bretagne, et autant dire du monde, puisque cette spécialité est incontestablement bretonne. Rencontre avec la jeune pâtissière...

Laurie est arrivée en tant que pâtissière dans la boulangerie de Saint-Congard en juillet 2021 avec un riche bagage de savoir-faire. Après un bac professionnel en Boulangerie Pâtisserie passé à Laval, elle a continué à se former en suivant un CAP Cuisine, mention "Dessert à l'assiette", en alternance dans un restaurant, qu'elle a complété avec une mention Sommellerie. « *Je voulais avoir plusieurs cordes à mon arc et explorer différentes pistes pour avoir toujours des occasions de rebondir et ne jamais m'ennuyer dans mon métier* » [...]



A son arrivée à Saint-Congard, elle accompagne l'ancien gérant et pâtissier dans son aventure du meilleur kouign-amann de Bretagne et constate avec lui que la victoire est une vraie plus-value pour la boutique. Elle fait venir des clients de loin et ces mêmes clients font voyager au-delà des frontières (et parfois des océans) les spécialités bretonnes fabriquées sur les rives de l'Oust. [...] Pendant ses quelques mois avec

l'ancien gérant, Ludovic Tocquet, Laurie apprend sa technique du kouign-amann. Il n'en fait pas un secret : le but est qu'elle puisse continuer à le préparer. « *L'important est, dans un premier temps, d'utiliser de bons produits. Nous nous fournissons en beurre de la maison Lescure, en farine de la minoterie Girardeau, en lait cru de ferme... Et là où j'ai mis ma touche personnelle, c'est notamment en ajoutant un peu de vanille.* » Ce brin de fantaisie et de douceur, associé à la finesse de la recette et à la cuisson parfaite, a séduit le jury du prix du Meilleur Kouign-Amann de Bretagne, qui a récompensé la pâtissière. La nouvelle gérante, Ève Daniel, ne tarit pas d'éloges sur le travail et la passion de Laurie : « *Elle est toujours à fond. Elle a à la fois beaucoup de talent et de mérite !* ».

[Lire l'intégralité de l'article.](#)

